

menaient une enquête, ce ne serait pas peine perdue. Il faut expliquer les divers montants qui figurent sous diverses rubriques. D'après les fonctionnaires, le rapport entre la dette nette et le fonds n'est pas indiqué correctement dans nos chiffres, qui ne reflètent pas bien l'état financier de cette ligne aérienne.

• (9.20 p.m.)

A mon avis, elle a été bien exploitée et c'est en qualité de membre du comité, par intermittence, pendant plusieurs années, que je m'exprime. Cependant nous ne connaissons pas réellement le bilan des profits et pertes de cette compagnie. Voilà la mise en garde que je veux formuler. Depuis la baisse de son déficit, le financement du National-Canadien n'occupe pas dans mon esprit le premier plan comme le fait Air Canada.

Nous attendons impatiemment le bill. Il est inutile de commenter la question davantage à l'occasion de ce projet de résolution général d'ordre financier, sauf pour signaler que nous devons exiger de la part du nouveau ministre les mêmes garanties que celles qui nous ont été données durant l'adoption du projet de loi sur les chemins de fer et à diverses autres occasions lors de débats à la Chambre. L'ancien ministre des Transports nous a promis un nouveau bill au sujet du transport maritime; on a sollicité notre appui sur la foi d'une promesse d'après laquelle des initiatives immédiates seraient prises pour résoudre ces problèmes.

Nous attendons toujours. Un nouveau ministre est en place et la promesse antérieure s'est envolée. On avait fait aussi certaines promesses aux députés de l'Ouest au sujet des services de voyageurs et de la suppression de certaines lignes. A quoi faut-il maintenant s'attendre à l'égard des déclarations solennelles faites à la Chambre par l'ancien ministre?

Ce changement de portefeuille arrive, à mon avis, très mal à propos non seulement au point de vue de la défense nationale, mais aussi en ce qui touche les arrangements de transport. Nous voulons savoir où nous en sommes en ce qui concerne les diverses promesses de l'ancien ministre. A Terre-Neuve, le chemin de fer a indiqué son intention d'abandonner le service-voyageurs. Qu'en pense l'ancien ministre? Il assiste ce soir à un banquet en son honneur et il s'y est fait accompagner du nouveau ministre. Je me demande qui dira à qui ce qu'il y a à faire au sujet des transports.

M. Knowles: Monsieur le président, il est une question sur laquelle je tiens à dire quelques mots pendant l'examen de cette

résolution. S'il est possible et opportun pour le Parlement canadien de prévoir des sommes pour le National-Canadien, comme l'indique cette résolution, il me semble qu'il est également convenable que nous fassions certaines propositions au National-Canadien. A mon avis, le temps est venu de dire au National-Canadien qu'il doit améliorer les pensions de ses employés retraités.

J'avoue franchement que depuis quelques mois je me suis abstenu de lancer des appels de ce genre à la Chambre des communes, croyant que nous serions sages de concentrer nos efforts sur le cas des fonctionnaires fédéraux retraités. J'ai précisé, toutefois, que dès que nous aurions gagné cette bataille, j'insisterais pour qu'on s'occupe aussi des employés retraités du National-Canadien. Les députés qui étaient ici cet après-midi quand le député de Carleton a posé une question à l'appel de l'ordre du jour comprendront ce que j'éprouve; on nous a clairement fait comprendre cet après-midi que toutes les promesses de juillet dernier, alors qu'on s'engageait à s'occuper immédiatement des problèmes qui se posent aux fonctionnaires retraités, ne valaient pas le temps qu'il a fallu pour les faire à la Chambre. Par conséquent, si je continue d'attendre qu'on ait réglé le cas des fonctionnaires retraités pour soulever de nouveau celui des employés retraités du National-Canadien, nombre d'entre eux, tout comme bon nombre de fonctionnaires, seront rendus là où ils n'ont pas besoin de la pension que les Canadiens pourraient leur fournir.

Je dirais que la situation des employés retraités du National-Canadien est tout à fait analogue à celle des fonctionnaires retraités. Avec les mois et les années, leur cas devient de plus en plus clair. Nous ne saurions nous attendre qu'ils passent toute leur retraite avec le taux initial de pension qui leur a été accordé. Nous avons admis le principe d'une escalade de pensions octroyées, lorsque nous avons adopté le Régime de pensions du Canada et la mesure relative à la sécurité de la vieillesse. Le gouvernement et le Parlement du Canada pourraient faire quelque chose au moins pour ces deux groupes: les fonctionnaires à la retraite et les retraités du National-Canadien.

Il a été question bien des fois aujourd'hui du nouveau ministre des Transports. J'espère qu'à cet égard il agira beaucoup mieux que son prédécesseur. En dépit de tous les applaudissements qu'on puisse donner à Jack Pickersgill pour son rôle de ministre des Transports, il a échoué lamentablement sous ce rapport, car il s'est toujours contenté d'adresser des lettres ou des exemplaires du hansard